

Diplôme d'Université



Cadres de la Protection de l'Enfance

La protection de l'enfance est l'une des principales politiques sociales élaborées par les pouvoirs publics. Elle constitue la mission prioritaire des professionnels intervenant dans le secteur social. La loi du 14 mars 2016 a réformé le dispositif de protection et prévoit notamment la formation obligatoire des cadres territoriaux de la protection de l'enfance. Ce Diplôme d'Université, né d'un partenariat entre l'École de Service Social de l'IUT de Paris et l'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSY), s'inscrit donc dans la mise en œuvre de cette loi.

Quel type de formation ?

Formation continue uniquement

Comment s'organisent les études ?

► Formation continue

La formation est composée de 210 heures d'enseignement théorique (réparties selon 5 modules : psychologie clinique, cadre juridique de la protection de l'enfance, approche sociologique et historique de la protection de l'enfance, action sociale territoriale et management, outils professionnels) et de 40 heures de stage optionnel.

La formation sera assurée à l'IFSY (27 boulevard Saint Antoine - 78000 Versailles).

Le Département
IFSY
Institut de formation
sociale des Yvelines

Objectifs

Ce Diplôme d'Université est destiné à former les cadres exerçant dans le champ de la protection de l'enfance. La formation vise à susciter une réflexion sur les pratiques des cadres pour et autour de la mission de protection de l'enfance, revisiter les fondamentaux des dispositions législatives et réglementaires et impulser un management stratégique et opérationnel.

Moyens pédagogiques

Cette formation, dispensée en partenariat avec l'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSY), s'appuie sur un corps enseignant composé à la fois d'universitaires et d'intervenants issus du monde professionnel. La formation se déroule en présentiel à raison de 2 à 4 jours par mois.

Compétences visées

- Mieux maîtriser et mettre en application les règles et principes inhérents à la protection de l'enfance
- Manager ses équipes de façon stratégique et opérationnelle
- Maîtriser les outils professionnels spécifiques de la protection de l'enfance
- Questionner et interroger sa pratique professionnelle

Perspectives professionnelles

Pour les cadres intervenant dans le champ de la protection de l'enfance, les perspectives professionnelles à l'issue de la formation sont :

- La mise en application des apprentissages théoriques dans le cadre de leur pratique professionnelle
- La valorisation de leur formation en protection de l'enfance

Comment nous rejoindre ?

Conditions d'admission

Ce diplôme, uniquement proposé en formation continue, s'adresse à des salariés ou des adultes en reprise d'études - ou demandeurs d'emploi - titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 et exerçant en tant que cadre intervenant dans le champ de la protection de l'enfance, prioritairement pour les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Les candidatures sont retenues après examen du dossier et entretien. Peuvent postuler les candidats issus d'autres départements, sous réserve de l'accord du responsable de formation.

Financement et coût

Le coût de la formation est pris en charge dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'IFSY pour les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, qui auront proposé les candidats.

Droits d'inscription universitaire :

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC :

Pour plus d'informations : <https://tinyurl.com/ycwwoa9s>

Le contenu pédagogique

La pratique du contrôle continu des connaissances pour l'attribution du diplôme implique la participation des stagiaires à tous les cours.

Module 1 : PSYCHOLOGIE CLINIQUE (49h)

- Session 1 - Les traumatismes relationnels précoces
- Sessions 2 et 3 - La protection de l'enfance et approche transculturelle
- Session 4 - Approche systémique et les processus inconscients : ou l'importance du travail en réseau en protection de l'enfance

Module 2 : CADRE JURIDIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (42h)

- Session 1 - Droit de la famille
- Session 2 - Cadre juridique de la protection de l'enfance
- Session 3 - Les obligations professionnelles

Module 3 : APPROCHE SOCIOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (28h)

- Session 1 - Approche historique de la protection de l'enfance
- Session 2 - Sociologie de la famille

Module 4 : ACTION SOCIALE TERRITORIALE ET MANAGEMENT (28h)

- Session 1 - Approche stratégique de la politique de l'enfance
- Session 2 - Le pilotage du dispositif

Module 5 : OUTILS PROFESSIONNELS (63h)

- Session 1 - Le PPE, sens et portée
- Session 2 - La compétence évaluative en protection de l'enfance
- Session 3 : Les écrits professionnels en travail social

STAGE OPTIONNEL (40H)

Descriptif sous réserve de validation par la CFVU de l'Université

Comment nous contacter ?

Obtenir les informations pédagogiques :

École de Service Social

01 76 53 48 16

christine.souchard@parisdescartes.fr

IUT de Paris

143, avenue de Versailles

75016 Paris

Tél : 01 76 53 47 00

www.iut.parisdescartes.fr

IFSY

01 61 31 19 11

ydelassus@yvelines.fr

IFSY

27, boulevard Saint-Antoine

78000 Versailles

Tél : 01 61 31 19 00

www.ifsy.yvelines.fr

